



Compte-Rendu de la réunion de l'Observatoire DT-DICT Normandie
12 février 2026 (10h00-12h00, en présentiel)

Sont présents :

Pour le Collège Entreprises :

Président de l'Observatoire DT-DICT, SARC, FRTP Normandie

Secrétaire de l'Observatoire DT-DICT – FRTP Normandie

COLAS

EIFFAGE (absent excusé)

BERNASCONI TP

BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

Pour le Collège Exploitants :

ENEDIS

GRDF

AXIONE représentant Eure Normandie THD

ORANGE

Pour le Collège Maîtres d'ouvrage :

ROUEN Métropole – cycle de l'eau (*absent excusé*)

ROUEN Métropole – voirie

ROUEN Métropole Normandie

SERPN

SDEC

Pour le Collège Etat et Organismes de prévention :

DREAL Normandie

SMABTP

OPPBTP (*absent excusé*)

PROTYS

Accueil des participants

Le Président de l'Observatoire DT-DICT de Normandie procède à l'accueil des participants. Il passe ensuite à l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du précédent compte-rendu ;
2. Actualités de l'Observatoire National DT-DICT ;
3. Point statistiques Normandie – données PROTYS ;
4. Boîte à outils Travaux à proximité des réseaux ;
5. Comité de concertation ;
6. Intervention SMABTP – examen technique des dossiers ;
7. Événement OR DT-DICT Normandie – restitution SDP ;
8. Temps d'échanges
9. Calendrier des prochaines réunions.

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'Observatoire national DT-DICT

Vous pouvez retrouver l'ensemble des actualités de l'Observatoire national (Recontre annuelle de l'ON, groupes de projet...) sur le site de l'Observatoire national : [Groupes de projet - Observatoire National DT-DICT : Observatoire National DT-DICT](#).

Au cours des 18 derniers mois les travaux suivants ont été réalisés :

- Logigramme PCRS
- Fiches du Guide technique
 - o OL-PHO : Photogrammétrie (mise à jour)
 - o ST-FOD : Forage dirigé (mise à jour)
 - o Excavatrice par aspiration – Techniques douces (mise à jour)
- Livret 2 du guide d'application de la réglementation (exemples de clauses techniques et financières à insérer dans les marchés de maîtrise d'œuvre)
- GP9 (AIPR/QCM) : 48 questions modifiées, 6 questions créées, 261 questions au total, refonte de la plate-forme AIPR.

Les perspectives 2026 : retour sur les actions en cours au sein des groupes de projet :

- GP1 : action de sensibilisation des loueurs d'engins
- GP2 : Fiche REX Dommages à l'usage des OR (cette fiche sera largement diffusée afin de récolter des REX des différents acteurs)
- GP7 : Relance du GP avec la participation des réseaux non sensibles dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation sur la précision des plans au 1^{er} janvier 2026
- GP8 : Réseaux de chaleur et de froid (révision de la fiche TX-ESC1 et création de 2 fiches : RX CEF et TX-CHA -> voir support) / réseaux de télécommunication (révision du fascicule 2) / parution prévue fin 1^{er} semestre 2026.
- GP10 : rédaction d'un nouveau livret consacré aux CTF (clauses techniques et financières) dans les marchés de détection et de géoréférencement de réseaux enterrés.

Concernant le plan d'action 2026, il a été décidé d'articuler des actions prioritaires pour chaque grand rôle :

- MOA
 - o Application de la procédure DT y compris réalisation des IC
 - o « la bonne déclaration pour le bon chantier » : traitement des cas de DT-DICT conjointes ou d'ATU abusifs et des DICT « orphelines » (sans le volet DT)
- Exploitants :
 - o Qualité des réponses et des plans et PCRS
 - o Exploitants qui ne répondent pas
- Entreprises de Travaux
 - o Emploi des techniques de travaux adaptées et focus sur les bonnes pratiques en techniques douces
 - o Travaux non déclarés

3. Statistiques Normandie – données PROYS

Présentation du nombre de déclarations en Normandie (comparaison 2024 vs 2025 et 2025 vs 2026).

Cumul 2025 à fin décembre : variation 2024 vs 2025:

À fin 2025, une baisse généralisée du nombre de déclarations est observée, tant au niveau national qu'en Normandie.

Toutefois, cette tendance s'accompagne d'une hausse du nombre d'ATU au niveau national, hausse particulièrement marquée en Normandie (+11 %).

Plusieurs acteurs partagent leurs constats :

- **GRDF** souligne une augmentation significative des ATU dans le département de l'Eure. Certaines intercommunalités (EPCI) font l'objet d'une surveillance renforcée. Des actions de rappel ont été engagées et un suivi attentif sera maintenu au cours de l'année.
- **ENEDIS** confirme cette analyse et indique avoir également mis en place une surveillance spécifique.
- Le **Président de l'Observatoire DT-DICT Normandie** met en avant une hausse des ATU liée notamment aux réseaux d'eau. Le renouvellement de ces réseaux s'effectue aujourd'hui à un rythme inférieur à celui observé par le passé, entraînant un vieillissement des infrastructures et une augmentation des casses. Ce facteur pourrait expliquer en partie, sans toutefois être l'unique cause, la hausse constatée.
- Une hypothèse complémentaire est évoquée : la baisse du nombre de DICT pourrait se traduire mécaniquement par une augmentation des ATU.
- **PROTYS** souligne également un effet conjoncturel lié à l'approche des élections municipales : certaines collectivités limiteraient les travaux programmés, tout en ayant recours aux ATU pour maintenir certaines interventions.

La progression des ATU constitue un point d'attention majeur. Ce phénomène devra faire l'objet d'un suivi spécifique en 2026 afin d'en analyser l'évolution et d'en préciser les causes.

Comparaison 2025 vs 2026 à fin janvier :

Chaque année d'élections municipales, on observe un fort ralentissement de l'activité. Cette tendance se confirme en Normandie, avec une baisse de 10 %.

Toutefois, malgré cette diminution, le nombre d'ATU reste en hausse (+7,2 %), ce qui montre que la tendance se poursuit.

En Normandie, la tempête survenue en début d'année peut en partie expliquer cette augmentation des ATU, en raison des interventions en urgence qu'elle a générées.

Le sujet des ATU reste donc un point d'attention et devra être suivi.

4. Boîte à outils « Travaux à proximité des réseaux » de la FNTF

Le Comité DT-DICT de la FNTF a travaillé sur une boîte à outils autour des Travaux à proximité des réseaux.

Cette boîte à outils est un instrument pratique et interactif dont l'objectif est d'accompagner les entreprises de Travaux Publics au titre de la prise en compte des enjeux liés à l'exécution de travaux à proximité des réseaux tout au long de la vie d'un projet, dans le respect de la réglementation dite « anti-endommagement » et au regard notamment de ses évolutions au 1^{er} janvier 2026.

Elle est construite autour de trois grandes phases :

- La phase de consultation du marché ;
- La phase de préparation du chantier ;
- La phase d'exécution des travaux.

Chacune des différentes phases comporte :

- Une check-list : pour les principales vérifications à opérer et précautions à prendre ;
- Des ressources pratiques : modèles de courriers, formulaires CERFA...

Pour consulter la boîte à outils : [Travaux à proximité des réseaux : boîte à outils - Fédération Nationale des Travaux Publics \(FNTF\)](#)

Lors de la présentation de la boîte à outils, ORANGE a signalé, dans le focus AIPR, une obligation pour le géomètre-topographe d'obtenir le BF-HF, contrairement à ce qui est indiqué dans le focus interactif de la boîte à outils.

À la suite de cette remarque, une demande de précision a été formulée à l'issue de la réunion auprès de la FNTF sur ce point spécifique.

Cette demande a été relayée à l'Ordre national des géomètres-experts, dont la réponse est présentée ci-dessous.

« Je vous confirme que dans le cadre de l'obtention de la certification en géoréférencement l'habilitation BF-HF n'est pas demandée. Par contre l'AIPR Concepteur est obligatoire.

Cette demande peut exister dans le cadre de marché spécifique pour certain exploitant de réseaux.

Toujours est-il qu'aujourd'hui et dans l'état actuel des textes, votre boîte à outil est conforme à la réglementation ».

5. Comité de concertation

Un rappel est fait auprès des membres de l'Observatoire de la signature, en 2012, d'une charte relative au Comité de concertation, précisant :

- la composition du comité ;
- les modalités de fonctionnement ;
- les modalités de saisine ;
- ...

Les membres signataires sont invités à se manifester afin de confirmer leur engagement au sein du Comité de concertation, conformément aux dispositions de la charte.

GRDF réfléchit encore à sa participation au Comité de concertation et nous informera de sa décision

6. Intervention SMABTP – examen technique des dossiers

A la demande de l'Observatoire, la SMABTP intervient pour présenter l'examen technique des dossiers suite à la déclaration d'un dommage.

Vous retrouverez en annexe la présentation détaillée de la SMABTP.

7. Événement de l'Observatoire DT-DICT de Normandie : et si nous discussions travaux à proximité des réseaux

Le 26 mars 2026 l'Observatoire DT-DICT de Normandie organise une matinée d'échanges autour des travaux à proximité des réseaux, destinée aux entreprises de Travaux Publics.

Au programme :

- Atelier REX dommage à ouvrage
- Restitution des résultats des Semaines de la prévention
- Retours d'expérience des entreprises de Travaux Publics suite à leur participation aux Semaines de la prévention
- Présentation de la boîte à outils « Travaux à proximité des réseaux ».

8. Questions/échanges divers

ENEDIS signale un cas dans la Manche suite à une tempête : des agents de mairie et des pompiers ont été vus en train de manipuler des câbles à mains nues car ils gênaient le passage. Ces comportements peuvent avoir des conséquences très graves.

ENEDIS rappelle qu'un réseau électrique, même isolé, est considéré comme non isolé dès lors qu'il est abîmé. De même, en présence d'un câble tombé à terre, il convient de rester à une distance de sécurité 10 mètres.

ORANGE indique qu'un rappel doit être effectué sur l'ensemble de ses réseaux.

Un dispositif PINOX (fil en inox de 0,5 mm²) est posé afin de permettre la détection et l'identification des réseaux. Il est précisé que ce PINOX est positionné à proximité des réseaux ORANGE. En cas de détérioration, il doit impérativement être réparé, faute de quoi cela est comptabilisé comme un dommage.

9. Calendrier des prochaines réunions

- jeudi 11 juin 2026 : 10h-12h - FRTP Saint-Contest
- jeudi 15 octobre 2026 : 10h-12h - FRTP Petit-Couronne

Alain GARNIER remercie tous les membres de l'Observatoire pour leur participation en nombre lors de cette réunion.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Prochaine réunion le jeudi 11 juin 2026 de 10h à 12h à Saint-Contest et en visio.